

PROTECTION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS PAR L'ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC

INTRODUCTION

L'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et électrophysiologie médicale du Québec (« l'Ordre ») se préoccupe grandement de la protection des renseignements personnels de ses membres, des étudiants, de son personnel et de toutes les personnes autres avec qui il est en lien. À cet effet, l'Ordre a toujours appliqué les mesures nécessaires pour contrôler l'utilisation, la conservation et la communication des renseignements à caractère public reliés au statut professionnel du membre.

L'Ordre est assujéti à la ***Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*** (L.R.Q. c. A-2.1), le ***Code des professions*** (L.R.Q. c. C-26) et la ***Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*** (L.R.Q. c. P-39.1). Ces lois établissent des droits et obligations devant être respectées par l'Ordre, à l'égard de la collecte, conservation, utilisation, communication et de la destruction de renseignements personnels sur des personnes physiques.

1. Collecte :

C'est par votre intermédiaire que l'Ordre a collecté la majorité des renseignements personnels qu'il détient à votre égard. L'Ordre doit cependant obtenir votre consentement pour compléter ou vérifier ces renseignements auprès de tiers, le cas échéant.

Les établissements collégiaux peuvent fournir à l'Ordre, sur demande, des renseignements concernant votre dossier académique.

Ce consentement n'est toutefois pas requis lorsqu'il s'agit d'obtenir des renseignements sur votre statut professionnel ou d'enquêter à votre sujet en vue de prévenir, de détecter ou de réprimer un crime ou une infraction à la loi.

2. L'utilisation :

Les renseignements personnels que vous nous confiez, comme ordre professionnel, sont nécessaires pour que nous puissions remplir adéquatement notre mission de protection du public.

Les renseignements personnels recueillis vous concernant sont consignés à votre

dossier et utilisés pour :

- gérer votre admission à l'Ordre;
- s'assurer que vous avez rempli toutes les conditions menant à l'émission de votre permis d'exercice;
- contrôler votre inscription annuelle au Tableau de l'Ordre et valider votre statut de membre en règle;
- évaluer ou enquêter sur la qualité de vos services en conformité avec le Code des professions, la *Loi sur les technologues en radiologie du Québec* et ses règlements;
- maintenir et développer nos liens avec vous en tant que membre susceptible de recevoir nos publications, de s'inscrire à nos activités de formation ou d'être informé sur nos produits et services. À ces fins, la liste de membres de l'Ordre peut être transmise à divers organismes tout en respectant les conditions prescrites par la loi.

3. Accès et rectification :

Les dossiers sont conservés au siège social de l'Ordre situé à Saint- Léonard. L'accès à votre dossier est rigoureusement contrôlé. Seuls les employés et membres des comités concernés sont autorisés à consulter votre dossier. Toutefois, l'Ordre peut refuser l'accès au dossier dans certains cas prévus à la loi.

Vous pouvez prendre connaissance de votre dossier et y faire rectifier certaines informations s'il y a lieu. Nous vous aviserons à l'avance des frais exigés pour une copie ou une transmission de renseignements personnels contenus à votre dossier.

Toute demande d'accès à votre dossier devra être faite par écrit et envoyée à l'attention du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels, soit :

Me Jessica Deschamps-Maheu, ORDRE DES TECHNOLOGUES EN IMAGERIE MÉDICALE, EN RADIO-ONCOLOGIE ET ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE DU QUÉBEC (OTIMROEPMQ), 6455, rue Jean-Talon, bureau 401, Saint-Léonard QC H1S 3E8.

4. Le retrait de votre nom des listes nominatives :

L'Ordre applique une politique très restrictive pour la communication de listes nominatives. Si vous ne désirez plus que votre nom apparaisse sur les listes transmises ***pour des offres d'emploi ou à des fins de prospection commerciale ou philanthropique***, dans le cadre d'envois postaux ou autres, veuillez compléter le formulaire à la page suivante.

Formulaire à compléter →

NON-DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

- J'ACCEPTÉ** que mes coordonnées soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique ou pour des offres d'emploi.
- JE N'ACCEPTÉ PAS** que mes coordonnées soient utilisées ou transmises à des fins de prospection commerciale ou philanthropique ou pour des offres d'emploi. Je suis conscient(e) que cette décision peut me priver de sources d'information qui pourraient normalement me faire profiter de certains avantages et services.
- Si le Comité de l'admission m'envoie au Collège Ahuntsic,
J'ACCEPTÉ que le Collège Ahuntsic transmette à l'OTIMROEPMQ :
- les raisons pour lesquelles j'ai été refusé à la RAC/AEC;
- si je vais suivre une RAC/AEC régulière ou hybride;
- si j'ai abandonné le programme;
- si j'ai réussi ma RAC/AEC.

À REMPLIR EN CARACTÈRE D'IMPRIMERIE

NOM : _____ PRÉNOM : _____

SIGNATURE : _____ DATE : _____